

ORT PACA

Séminaire TMD

Quelles perspectives pour les TMD en PACA

27 octobre 2009

*Claude Marin-Lamellet,
Contrôleur Divisionnaire des Transports Terrestres
DREAL PACA/STI/URCT/antenne 84*



Le rôle de la DREAL PACA /STI/URCT dans les TMD

- Objet des contrôles sur route et en entreprise
- Portée des contrôles sur route et en entreprises
- Base « conseillers à la sécurité »
- Indicateurs



Objet des contrôles

- Route :
 - Veiller au respect des prescriptions de l'ADR 2009 et des dispositions de l'arrêté du 29/05/2009 (transporteurs français, UE et hors UE)
 - Prévenir et réprimer les comportements pouvant porter atteinte aux personnes, aux biens, l'environnement
 - Assurer une saine et libre concurrence
- Entreprise :
 - Contrôler l'ensemble des intervenants TMD, en plus des transporteurs et en ce qui les concerne : chargeurs, emballeurs, chargeur, expéditeur, destinataire.



Portée du contrôle route :

- Unité de transport :
 - Agrément : EX II, EX III, FL, OX, AT
 - Placardage et étiquetage
 - Vitesse
 - Itinéraire : axes interdits, restriction tunnels (01/01/2010), stationnement
 - Equipements de sécurité : extincteurs, lot de bord



Portée du contrôle sur route (2)

- Marchandise :
 - Classement
 - Conformité des emballages (agrément, étiquetage, arrimage)
 - Interdiction de chargement en commun
 - Mode autorisé : vrac, colis, citerne



Portée du contrôle route (3)

- Documentation :
 - Consignes écrites de sécurité
 - Document de transport
 - Certificats d'agrément
 - Accord particulier
 - Dérogation
- Conducteur :
 - Formation adaptée : validité, mode



Portée du contrôle en entreprise

- Conseiller à la sécurité :
 - État de la déclaration (*cf base DREAL*)
 - Rapports annuels
 - Rapport d'évènement
- Sûreté :
 - Plan de sûreté
- Formation :
 - Conducteurs
 - Autres acteurs

